

Remarques générales :

Pour la dissertation : « peut-on refuser la vérité ? ». Le § 6 est le plus important (plus particulièrement la page 4) :

- Kant explique pourquoi il est impératif de développer les *Lumières*.
- Pourquoi il faut continuer malgré les obstacles.
- En quel sens, une institution peut différer le développement des *Lumières*.
- En quel sens, un individu peut différer le développement des *Lumières*.

Ce n'est nécessairement un refus frontal de la vérité, mais en faisant le lien avec Platon (allégorie de la caverne), cela permet d'approfondir la réflexion.

1 Le siècle des Lumières

Le XVIII^e siècle est connu comme étant le siècle des *Lumières*. En allemand, le terme *Aufklärung* peut se traduire par éclaircissement, explication, la langue allemande introduit une nuance : l'idée d'un processus qui conduit à la lumière ou qui diffuse la lumière.

L'objectif est connu : il s'agit d'éclairer chaque homme, chaque pays, l'humanité tout entière, sortir de l'obscurantisme (nuit des préjugés, y compris religieux), parvenir à ce que les individus puissent décider par eux-mêmes, grâce à l'utilisation de la raison, ce qu'est le bien commun. Ce progrès dans la raison conduira à un progrès moral de l'humanité, et c'est rendu par possible par un processus d'éducation. Kant dans le texte que nous étudions défend ce projet en essayant de répondre aux objections des opposants à ce mouvement des *Lumières*, opposants qui se trouvaient principalement dans les Églises protestantes (en Allemagne) et dans les sphères du pouvoir politique.

Le roi Frédéric II est un protecteur des *Lumières*, il est très cultivé, car il veut montrer à l'Europe que la Prusse est un pays qui exerce un rayonnement intellectuel, mais cela reste un roi autoritaire. On comprend donc la citation à propos de Frédéric II de Kant au § 5 et au § 10 : « Raisonner autant que vous voudrez et sur tout ce que vous voudrez ; mais obéissez ! ».

2 Problématique

Ce texte comprend des éléments liés aux circonstances de la publication : les références à Frédéric II, l'importance donnée à la religion, mais, plus fondamentalement, ce texte demeure actuel car il montre à quel point l'usage de la raison favorise le progrès de l'humanité.

Le thème de cet opuscule est donc de savoir **comment l'esprit humain peut se développer pleinement**. La réponse peut s'exprimer en quelques mots : par la propagation des Lumières. Cela éclairera les individus, la société, l'humanité.

Le texte montre ce que peut apporter la diffusion des *Lumières*, et montre à quelles conditions elle est possible. Ces conditions concernent, à la fois, l'individu, l'État, et plus universellement, l'humanité tout entière.

Pour résumer en quelques traits :

1. Individu :

- Penser par soi-même : se libérer des préjugés : avoir le courage de ses propres réflexions¹ (les opinions ne sont pas réellement pensées, elles sont souvent reçues sous l'influence de sa famille ou de la société).
- Pour parvenir à déterminer la vérité.

2. État : la liberté de penser signifie principalement la liberté de s'exprimer et de publier. Nous verrons dans le texte que la notion de public est fondamentale.

1. *Sapere aude* : Ose savoir. Cf. HORACE (65 av. J.-C. – av. J.-C. 8), *Épîtres*, 1, 2, 40.

3 La structure du texte : les étapes de l'argumentation

3.1 Plan du texte

Paragraphes 1 à 3 : La paresse des hommes et l'ambition de ceux d'entre eux qui se posent en tuteurs font qu'ils ne pensent pas par eux-mêmes et ne sortent pas de leur minorité. Il est presque impossible à chacun de devenir majeur ou éclairé dans ces conditions.

Paragraphes 4 et 5 : L'accès aux lumières est possible pour le « public », pourvu que la loi garantisse la liberté d'expression. Sens et limite de cette liberté fondamentale.

Paragraphe 6 : Exemple essentiel de la liberté en matière de religion.

Paragraphes 7 à 9 : Le siècle de Frédéric, siècle des Lumières ou plutôt siècle en route vers les Lumières.

Paragraphe 10 : Les progrès de l'esprit de liberté font qu'un peuple respecte davantage les lois.

3.2 Quelques idées importantes

3.2.1 Penser par soi-même

Nous savons que penser par soi-même est difficile, même la connaissance de soi n'est pas aisée. Cette démarche exigeante se trouvait déjà chez Platon dans la République, VII, dans le mythe de la caverne : l'homme qui a été libéré préfère ses anciennes habitudes. Descartes, plusieurs siècles plus tard, s'astreint à cette discipline, il n'est pas certain qu'il soit totalement parvenu : comment échapper à tout présupposé, un doute radical est-il possible ?

Pourquoi devoir penser par soi-même ? Vivre dans le préjugé, c'est admettre les pensées des autres, celles reçues de son éducation, de sa famille, de son milieu social, de ce que nous appelons l'opinion publique. C'est être incapable de déterminer ne serait-ce qu'une vérité, et donc risquer à tout instant de commettre des erreurs, des fautes. Plus fondamentalement, cela nous renvoie alors à l'idée aristotélicienne de l'homme comme animal raisonnable, **c'est ne pas être digne de notre propre nature**², seul être vivant capable de pensée, de raison, seul être capable de se comporter de manière morale.

Penser par soi-même, ce n'est pas apprendre passivement des théorèmes mathématiques, ou scientifiques, c'est être capable de rendre compte de la démonstration mathématique, de comprendre, au sens étymologique, les différentes sciences. S'agit pour autant d'avoir un esprit encyclopédique ? La réponse de Kant est négative. Dès le XVIII^e siècle, un tel projet n'est plus possible, il suffit pourtant de parcourir les titres des publications³ de Kant pour mesurer l'amplitude de ses connaissances et de sa pensée.

Penser par soi-même, c'est donc être capable de douter de la pensée des autres et de ses propres pensées, être dans capable de critiquer, c'est-à-dire, passable au crible et ne conserver que ce qui est pertinent.

Une pensée libre est une pensée universelle : une pensée dont je sais qu'elle ne procède pas en moi de ce qui m'est particulier (mon éducation, mon tempérament, le lieu ou la date de ma naissance, etc.) mais de ce que je comprends, c'est-à-dire de ce que tout homme qui consulte sa raison peut aussi comprendre s'il le veut. On ne peut ignorer le rapprochement avec Malebranche, dans le *Recherche de la vérité*.

Penser par soi-même, c'est mettre en œuvre la raison, celle-ci est universelle, la science sera donc une, puisque une même faculté de connaissance étudie une réalité une, la nature, l'homme. Il ne s'agit pas d'avoir des opinions subjectives mais de s'accorder sur des connaissances universelles. Pourtant nous ne pouvons ignorer que dans l'histoire des sciences, il est arrivé qu'un homme ait raison contre tous, pensons à Galilée. L'universalité de la raison ne se mesure donc pas au nombre de voix qui approuve une proposition.

3.2.2 Les principales métaphores du texte

1. L'*Aufklärung* : lumière, entendement, intuition.

2. Propager les lumières est donc une exigence morale pour chacun d'entre nous dans la mesure de ses possibilités, et une exigence pour l'humanité toute entière.

3. Morale, droit, éducation, hypothèse pertinente en astronomie, esthétique : c'est réellement impressionnant.

2. Minorité et majorité — La tutelle.
3. Apprendre à marcher

3.2.3 L'usage de la raison

Ne pas commettre de contresens sur qu'entend Kant sur l'usage public de la raison. Ici *public* doit être rapproché du terme français *publication* : le public est l'ensemble des lecteurs d'un texte. Idéalement le public est instruit, capable de raisonner, capable de critiquer, d'argumenter : le public est serait donc, en son principe, l'humanité dans son universalité, si elle était parvenue à l'état de majorité. Historiquement, le public, surtout au XVIII^e siècle est restreint à une élite intellectuelle... Selon Kant, il ne faut donc pas craindre que les discussions entre intellectuels ne troublent l'ordre public.

C'est, en fait, plus complexe, les débats politiques du XVIII^e siècle se sont répandus dans la population française (les fameux colporteurs) et ont facilité la Révolution française.

L'usage privé de la raison est le mode le plus fréquent de mise en œuvre de cette faculté : nous mettons notre intelligence au service de nos activités personnelles, familiales, ou mêmes professionnelles. Pour Kant, il ne faut pas confondre ces deux usages, sous peine de provoquer des troubles graves dans l'ordre public. D'autant qu'il faut se rappeler que toute société implique une organisation, qui certes est imparfaite, mais qui est nécessaire : l'ordre légitime — cela n'est pas nécessairement le meilleur ordre — est donc plus efficace que la désorganisation où chacun ferait qu'il lui semblerait bon. Ce qui nuirait à la propagation des Lumières.

Une même personne peut avoir donc deux usages de la raison : privé dans son cadre personnel ou professionnel (militaire ou prêtre), et public (adressé alors à des savants⁴).

3.2.4 Condition essentielle pour la propagation des Lumières

L'État doit assurer la liberté de publication, l'usage public et libre de la raison : progressivement, c'est-à-dire dans un processus historique, les *Lumières* se répandront dans un cercle de plus en plus vaste de lettrés. Cela permettra aussi un développement du savoir : le peuple sera donc progressivement éduqué.

De ce point de vue, une révolution politique n'assure pas nécessairement une véritable liberté : le peuple qui n'est pas éclairé est un autre despote, ou pire que la révolution soit l'occasion d'une oppression plus importante par un nouveau tyran. La démocratie ne garantit pas la liberté, l'usage de la raison, le développement de l'homme, c'est-à-dire l'épanouissement intellectuel et moral.

Kant dans ce texte montre que le « siècle de Frédéric » a permis une propagation des *Lumières*... Le respect de l'ordre public, du régime monarchique, même s'il est parfois autoritaire, n'est pas obstacle aux *Lumières* dans la mesure où Frédéric II accorde la liberté de publication. Peu importe d'ailleurs, les motivations réelles de Frédéric II. On pourrait y voir, à la manière de Hegel⁵, une ruse de la raison qui se sert des passions humaines — la volonté royale d'étendre le rayonnement de la Prusse — pour parvenir au développement progressif de l'humanité.

3.2.5 L'exemple de la religion

La thèse de Kant tient à sa conception de la religion : les différentes religions sont l'expression sensible, historique, imparfaite de la religiosité intérieure, morale : le véritable culte de Dieu, c'est obéir à la loi morale (impératif catégorique fondé sur la raison universelle). Le culte extérieur, les dogmes sont peu importants pour Kant, ils expriment humainement, culturellement, historiquement la religion morale.⁶

4. Ne pas confondre savant et scientifique.

5. Relire note critique *La religion dans les limites de la simple raison* (1792), dans KANT, *Œuvres philosophiques*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1986, vol. III, p. 1331.

6. Cf. *La religion dans les limites de la simple raison* (1792), dans KANT, *Œuvres philosophiques*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1986, vol. III, p. 15-242, plus particulièrement p. 77 *sqq.* et notes critiques, p. 1341.